

Editorial



Ce n'est qu'un au revoir ...

Chers amis,

Le 7 février dernier, j'ai eu l'honneur d'être porté à la présidence cantonale du Parti démocrate-chrétien genevois, honneur que je souhaite dédier à la Commune de Thônex et à ses habitants qui m'ont accordé leur confiance en m'élisant à deux reprises au Conseil municipal, me permettant ainsi de faire mes premiers pas en politique. Tout cela n'eu pas été possible sans vous et je vous en remercie sincèrement.

La fonction de président de parti cantonal est passionnante et motivante, toutefois, elle demande une action de tous les instants, laissant que peu de place à des activités annexes ou démultipliées. Ainsi, j'ai dû me résoudre à présenter ma démission du Conseil municipal de notre commune souhaitant mettre toute mon énergie au service du parti mais aussi au service de l'intérêt bien compris de l'ensemble de la communauté genevoise.

Cette énergie, je devrai également la déployer au sein du Grand Conseil, puisque j'ai prêté serment de député le 22 mai dernier.

L'intérêt général est ma passion, mais les intérêts de ma commune me tiennent également à cœur de sorte que je saurai la défendre dans l'arène parlementaire lorsque cela sera nécessaire, j'en prends devant vous l'engagement.

Je ne saurais terminer sans remercier celles et ceux qui sont membres du parti démocrate-chrétien de Thônex pour leur appui et souhaiter bonne route à vous Christine, Doris, Jacqueline, Andrew, Guy et Philippe dans le cadre de votre mandat municipal dans lequel, j'ai pu le vivre, vous excellez. Je vous dis donc au revoir et vous remercie de votre confiance.

Fabiano Forte
Président PDC Genève
Ancien Conseiller municipal Thônex

Adhérer au PDC de Thônex :

PDC Thônex

Guy Saudan, président
Chemin du Curé-DESCLOUDS 18
1226 Thônex

president@pdc-thonex.ch

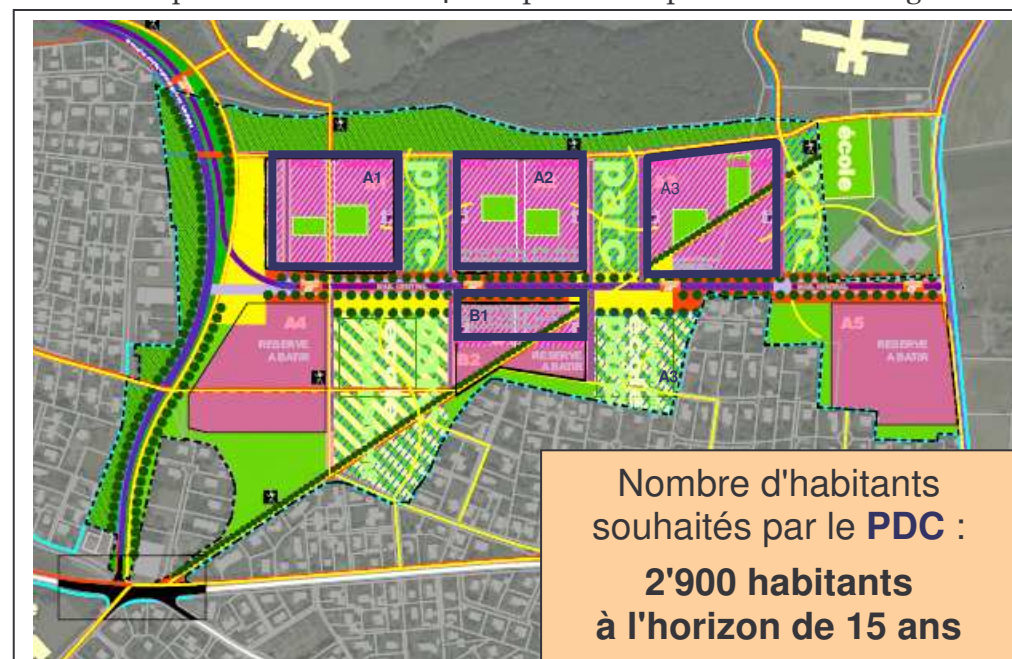
Les Communaux d'Ambilly : Position du PDC Thônex

Le sujet chaud et récurrent de l'avenir de la Commune et de toute la région des Trois Chêne est en train de passer la troisième vitesse.

Un bref rappel historique : Au début des discussions et des travaux relatifs à ce dossier, certains étaient opposés à toute construction sur le terrain des Communaux d'Ambilly. Le PDC a été l'initiateur et le « moteur » pour arriver à un consensus politique qui a abouti à voter, à la majorité, lors du Conseil municipal du 22 février 2005, une résolution fixant le nombre d'habitants à 3'750. Ce nombre avait été calculé, à l'époque, avec un taux de densité acceptable pour tous.

Les services de l'Etat et M. Robert Cramer – Conseiller d'Etat – ont toujours voulu imposer 10'000 habitants faisant abstraction des intérêts légitimes de tous les habitants de la Commune, tout en minimisant les nombreuses nuisances inhérentes à un tel projet.

Le Groupe PDC de Thônex a constamment soutenu que seule une étude détaillée, au niveau du potentiel de logements et d'emplois, permettrait de discuter sereinement du développement de la zone. La Commune d'Ambilly, en tant que propriétaire principal des terrains en question, est également de cet avis puisqu'elle a demandé à son « pool » de mandataires d'étudier la concrétisation d'une pièce urbaine. Celui-ci est arrivé à la conclusion qu'un maximum de 4'800 personnes pouvait trouver logement sur ce périmètre afin de pouvoir garantir une certaine qualité de vie.



Le PDC accepte uniquement les pièces A1-2-3 et B1 sur 15 ans

“ Aussi des emplois ! „

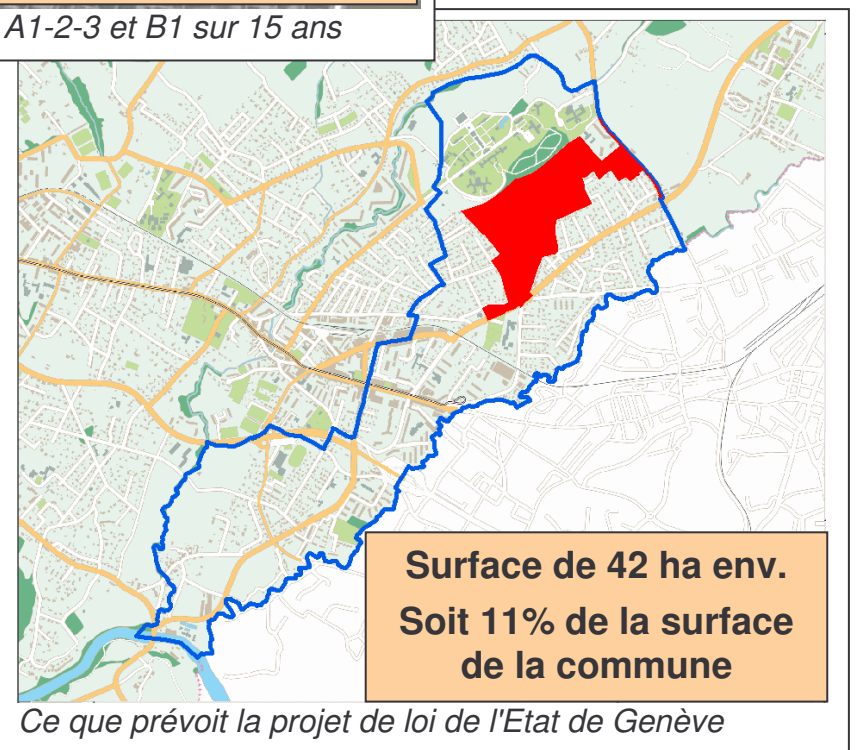
Dans cette étude, il est prévu 10% de surface dévolue à l'emploi. Nous pensons qu'il est important d'augmenter ce pourcentage destiné aux postes de travail afin d'éviter que les Communaux d'Ambilly ne soient uniquement une cité dortoir !

S'il est incontestable que la crise du logement sur le Canton de Genève perdure depuis trop longtemps, et que l'emplacement des

Communaux d'Ambilly se prête bien à la construction, on ne peut que déplorer l'attitude de l'Etat de Genève et de ses représentants qui veulent faire entrer en force leur projet. En effet, ils ont déposé au Grand Conseil un projet de déclassement et mis à l'enquête le plan directeur de quartier (PDQ), ceci avant même que les discussions avec les Autorités de Thônex n'aboutissent sur une solution concertée.

“ Une solution par étape ! „

En vue d'une intégration progressive des nouveaux habitants, nous soutenons une construction échelonnée de logements représentant 2'900 habitants sur un horizon de 15 ans. Nous sommes d'avis que les surfaces de réserve à bâtir ne doivent pas être construites avant plusieurs décennies.



Ce que prévoit la projet de loi de l'Etat de Genève

Quelles que soient les solutions retenues l'urbanisation des Communaux d'Ambilly aura une influence plus ou moins importante pour les contribuables thônésiens. Seule une construction modérée et progressive nous permettra de maîtriser les coûts colossaux d'un tel projet à charge de la collectivité !

Pour conclure, nous tenons à souligner qu'il est important d'obtenir très rapidement un engagement ferme et précis de la part du Conseil d'Etat quant à la réalisation échelonnée de logements et de places de travail. Nous rappelons également qu'une solution efficace en matière de transports publics est indispensable avant la pose de la première pierre.

“ Le soutien de tous est nécessaire à une réalisation harmonieuse. „

Doris Constatin, Conseillère municipale
Andrew Arpidone, tout prochainement Conseiller municipal
Philippe Calame, membre du comité

Le mot du Président

Après une année à la Présidence du PDC Thônex, il est temps de faire le point !

Depuis les élections municipales 2007 où nous avons obtenu un siège supplémentaire, le PDC Thônex a le vent en poupe.

Avec l'aide de nos membres expérimentés, nous avons mis en place des groupes de travail traitant de tous les sujets qui vous tiennent à cœur. Nous œuvrons pour le bien de nos citoyens et restons quotidiennement à la recherche de solutions les plus adéquates ainsi que proches de vos desiderata dans les domaines suivants :

- Les Communaux d'Ambilly,
- Les finances,
- La sécurité publique,
- La circulation,
- La petite enfance/l'école,
- Les aînés,
- L'environnement,
- L'aménagement/le logement,
- Le social,
- Le sport,
- La culture,

et ce, en rapport avec notre programme des élections municipales 2007 que nous appliquons et concrétisons régulièrement.

Par ces lignes, j'aimerais souligner également l'énorme travail que les membres de notre Comité fournissent, souvent à l'ombre des projecteurs, pour le bien de tous les habitants de notre commune.

Durant ces prochains mois, nous poursuivrons notre travail avec les mêmes objectifs et avec détermination afin de pouvoir satisfaire toutes et tous les Thônésiens.

Guy Saudan
Président du PDC de Thônex
Conseiller municipal



Nouvelles du dicastère de Ph. Decrey

Suite à de nombreuses plaintes et en raison d'accidents survenus au **Chemin du Foron**, nous avons entrepris une étude pour renforcer la sécurité en particulier aux abords du Cycle d'orientation.

Après plusieurs travaux en commission circulation et en collaboration avec les associations ainsi que les entreprises, le Conseil Municipal en date du 18 mars 2008 a voté un crédit de construction de CHF 1'592'000.-- .

Outre des travaux de génie civil et l'agrandissement du parking à vélos à Moillesulaz, les principaux aménagements seront le marquage d'une piste cyclable, la surélévation de la chaussée, un rétrécissement à la hauteur du Cycle d'Orientation et une surélévation devant l'entreprise Caran d'Ache. De plus, la pose de deux coussins berlinois, la création d'îlots et un éclairage public plus accueillant seront installés sur le parcours. Afin de réduire les nuisances sonores nous procéderons à la pose d'un revêtement antibruit.

A l'autre extrémité de la Commune, une étude est en cours pour une mise en zone 20km/h sur le périmètre du **Hameau de Vilette**.

Un grand chantier va bientôt démarrer qui sera piloté par les TPG et l'Etat, à savoir **l'agrandissement du site propre du tram** à la Rue de Genève, afin de permettre au bus de circuler sur ce site. Ceci sera accompagné par le changement des voies de tram de la rue Peillonex à Moillesulaz. Le regroupement des deux arrêts François-Jacquier et Tronchet s'effectuera à la hauteur de la place de Graveson.

Tous ces travaux vont de surcroît réduire les voies de circulation pour les automobilistes ! En parallèle, nous travaillons actuellement pour sécuriser la traversée de la place de Graveson à la place du Chêne-Vert.

Nous avons eu la satisfaction de voir le **plan directeur piétons et cyclistes** approuvé par le Conseil d'Etat et le Conseil Municipal. Nous allons mettre tout en œuvre afin de pouvoir réaliser les améliorations possibles qui ressortent de ce document.

Je ne voudrais pas oublier le problème de la circulation et des transports sur le secteur des **Communaux d'Ambilly**. Les solutions proposées par l'Office cantonal de la Mobilité ne nous conviennent absolument pas. Des études sont en cours, nous attendons les résultats finaux afin de prendre à nouveau une position y afférente.

Concernant les Communaux d'Ambilly, je voudrais rappeler aux associations qu'il ne s'agit pas de politiser le sujet mais de tirer tous à la même corde pour le bien-être et la qualité de vie de nos communiens. En conclusion, il est indispensable que les associations travaillent en concertation avec le Conseil Administratif et le Conseil Municipal afin d'obtenir un projet de qualité d'une densité raisonnable. N'oubliez pas, c'est un dossier qui nous concerne tous !

Philippe Decrey, *Conseiller administratif*

La Poste nous met dans la bolognaise !

Le 1^{er} février dernier, le PDC de Thônex a convié la population de la commune à sa traditionnelle soirée spaghetti par le biais d'un tout ménage.

Malheureusement, suite à des problèmes de distribution par la Poste, de nombreux Thônésiens et Thônésiennes n'ont pas reçu notre invitation. Nous regrettons ce fait et espérons vous voir nombreux l'année prochaine.

Le comité

Le PDC une équipe !



Philippe Decrey
Conseiller administratif

Dicastères :

- Social
- Circulation, Transports, Service du feu, Protection civile
- Culture, Loisirs, Jumelage, CCCC Chênois
- Centre de loisirs



Doris Constantin
Conseillère municipale

Commissions :

- Présidente Culture, loisirs & jumelage
- Vice - Présidente Travaux & bâtiments
- Urbanisme & développement durable, Agenda 21



Jacqueline Tomasini
Présidente du Conseil municipal

Commissions :

- Vice - Présidente Ecoles & jeunesse
- Circulation, transport, service du feu & PC
- Finances

Christine Schwarz
Conseillère municipale

Commissions :

- Présidente Social
- Culture, loisirs & jumelage
- Environnement, parcs & promenades, économie publique, emploi, voirie & cimetière
- Sports, sécurité, police & militaire



Guy Saudan
Conseiller municipal

Commissions :

- Social
- Ecoles & jeunesse
- Environnement, parcs & promenades, économie publique, emploi, voirie & cimetière
- Sports, sécurité, police & militaire



Andrew Arpidone
Conseiller municipal (dès juin 08)

Commissions :

- Finances
- Urbanisme & développement durable, Agenda 21
- Circulation, transport, service du feu & PC
- Travaux & bâtiments

